

**Zeitschrift:** Journal suisse d'apiculture  
**Herausgeber:** Société romande d'apiculture  
**Band:** 74 (1977)  
**Heft:** 5

**Rubrik:** Communiqué SAR ; Souvenir du Centenaire SAR

#### Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

#### Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

#### Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

**Download PDF:** 23.01.2026

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

# Communiqué SAR

## PRIX DES MIELS 1977

### Miels contrôlés

#### Marchandises en vrac :

	1000 gr.
a) aux grossistes	Fr. 11.—
b) aux détaillants	Fr. 13.—
c) aux consommateurs	Fr. 15.—

#### Marchandise emballée, poids net :

	500 gr.	1000 gr.
a) aux grossistes	Fr. 6.50	13.—
b) aux détaillants	Fr. 7.—	14.—
c) aux consommateurs	Fr. 8.—	16.—

Ces prix sont des prix MINIMA.

L'emballage doit être compté en plus au prix coûtant.

Le miel de colza se paiera Fr. 1.— en moins par kg. par rapport aux prix ci-dessus.

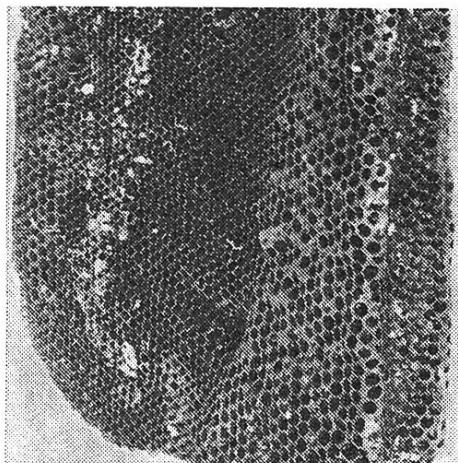
**L'apiculteur sérieux et conscient de la solidarité fait contrôler son miel.**

Prix fixés par la FSSA dans sa séance du 26.3.1977.

*Comité SAR.*

## You payez presque la moitié moins cher...

pour les rayons ULTRA si vous nous envoyez vos vieux rayons et votre vieille cire pour la transformation. Il vaut la peine de récupérer le vieux matériel. Envois jusqu'à 15 kg par la poste en boîtes de carton, des plus grandes quantités (en sacs), par CFF, station de Bremgarten.



**BIENEN  
MEIER KÜNTEN**

Etablissement d'apiculture-cire ULTRA

Les fils de R. Meier, S. A.  
5444 Künten AG      Tél. (056) 96 13 33

# Souvenir du Centenaire SAR

## Discours de M. Flavio Bernardi, président de la Fédération suisse des sociétés d'apiculture.

C'est avec un très vif plaisir que je vous apporte, au nom de tous les apiculteurs suisses, les salutations les plus sincères et les vœux les meilleurs à l'occasion du centenaire de votre société romande d'apiculture !

Je vous apporte aussi le grand salut de vos amis apiculteurs tessinois et, personnellement, je vous adresse les félicitations les plus chaleureuses pour votre jubilé.

J'adresse également un salut particulier à MM. Paroz, votre président en fonction, et Bovey, ancien président de votre société qui honore les apiculteurs suisses au sein du comité exécutif d'Apimondia.

Chers amis romands, c'est avec raison que vous fêtez solennellement le centième anniversaire de votre société d'apiculture qui a toujours été reconnue comme pleine de vitalité, et cela non seulement sur le plan suisse mais encore à l'étranger.

Votre splendide « Journal suisse d'Apiculture », si souvent cité hors de nos frontières, n'est-il pas un témoin évident de la vitalité de votre société ?

Les liens d'amitié entre les Romands et les Tessinois ont toujours été très serrés, et pas seulement dans le domaine apicole. Nos langues, nos traditions et notre tempérament remontent aux mêmes sources.

Je connais et j'apprécie l'étude des traditions agricoles de votre Romandie, jusqu'aux temps reculés des empereurs de la Ville éternelle. Il est bien possible qu'à cette époque, déjà, on cultivait l'élevage des abeilles dans des troncs d'arbres ou dans des anfractuosités de rocher, car on sait que les Romains ne pouvaient se passer de miel.

J'ai connu bien des apiculteurs romands, en commençant par M. Meunier, votre président d'honneur, qui fut un collègue de travail de mon beau-père lors de la construction du barrage de Barberine. J'ai toujours apprécié chez mes amis romands la cordialité et la gentillesse qui leur sont bien particulières.

L'apiculture a fait de grands progrès au cours de ces dernières années. Nous avons bien le droit de nous enorgueillir. Il faut continuer d'expérimenter pour améliorer, mais nous devons être vigilants dans tous les secteurs de la vie apicole, surtout dans le délicat secteur de la commercialisation de notre miel et des autres produits de la ruche.

A ce sujet, la Fédération suisse des sociétés d'apiculture a son mot à dire. Nous cherchons par tous les moyens à résoudre le problème de la vente du miel. Comme vous le savez, depuis cinq ans ont lieu à Berne des séances auxquelles participent les grossistes, les importateurs et les représentants des trois sociétés suisses d'apiculture. C'est lors de ces réunions que l'excédent de la production du miel suisse trouve sa place sur le marché.

Dans nos rencontres annuelles, nous nous occupons également de la lutte contre les maladies des abeilles, de la législation qui nous concerne plus particulièrement, etc.

Chers amis apiculteurs romands, au cours de ces dernières années de nombreux groupes d'apiculteurs de votre région sont venus nous rendre visite au Tessin et nous serons toujours heureux, à l'avenir, d'accueillir d'autres sections du sud des Alpes. Nous vous attendons les bras grands ouverts...

Je ne veux pas abuser de votre patience. Je vous remercie tous pour l'accueil que vous nous réservez en ce jour de fête et, au nom de la Fédération suisse d'apiculture, je souhaite à votre société romande le meilleur des avenirs et, à vous tous amis apiculteurs, de Romandie, des récoltes toujours plus abondantes.

Je vous remercie.

*Flavio Bernardi, président de la  
Fédération suisse d'apiculture.*

Durant toute l'année, vous pouvez nous envoyer votre vieille cire (vieux rayons, opercules, cires fondues) soit pour :

1. **TRANSFORMATION EN CIRE GAUFRÉE**, de sorte que vous n'aurez que le prix du travail à payer. (Ne pas oublier d'indiquer le système.)
2. **EN ÉCHANGE DE MARCHANDESSES**, c'est-à-dire que nous vous achetons votre vieille cire et vous recevez en contre-valeur, selon votre désir, soit du matériel apicole, soit des cires gaufrées pour lesquelles vous n'aurez pas de frais de fonte.
3. **POUR LA VENTE AU PRIX DU JOUR**. Nous sommes acheteurs de toutes cires d'abeilles saines dont la valeur vous sera versée par mandat postal.

**RITHNER FRÈRES - CHILI 29 - 1870 MONTHEY (VS) - TÉL. (025) 4 21 54**

A vendre, tabac pour la pipe d'apiculture Fr. 6.— le kg. Envois par 2 kg. Paiement par chèque.

**Gustave Duruz, 1434 EPENDES. TÉL. (024) 35 12 59.**

A vendre 3 ruches DB neuves, 40 ruchettes de fécondation, 1 extracteur, 6 cadres, ainsi que divers matériel apicole.

**Mme Hirt, Les Joux-Derrière 44, 2300 La Chaux-de-Fonds.  
Tél. (039) 23 37 66.**